



Hauptausgabe

20 minutes Lausanne
1001 Lausanne
021/ 621 87 87
<https://www.20min.ch/ro/>

Medienart: Print
Medientyp: Tages- und Wochenpresse
Auflage: 102'681
Erscheinungsweise: 5x wöchentlich



Seite: 9
Fläche: 6'909 mm²

Auftrag: 3005687
Themen-Nr.: 536.013

Referenz: 75465076
Ausschnitt Seite: 1/1

Il taisait son autisme: aspirant pilote recalé

JUSTICE Un aspirant pilote souffrant du syndrome d'Asperger (autisme) doit rendre son certificat médical d'aptitude et passer un test psychologique, selon le Tribunal administratif fédéral (TAF). Il avait omis de mentionner son trouble devant l'Office fédéral de l'aviation civile. L'homme souhaitait, en 2018, obtenir une licence de pilote privé d'hélicoptère. Après examen, un médecin conseil lui avait délivré un certificat

d'aptitude. Mais peu après, elle lui avait demandé de le rendre en raison de son état de santé en voyant sur le site web du candidat qu'il déclarait souffrir du syndrome d'Asperger. Or, ce dernier avait répondu par la négative à une question portant sur d'éventuels troubles psychologiques. Selon le TAF, le certificat d'aptitude a été délivré sur la base d'un état des faits inexact et un test psychologique est nécessaire. -ATS